

Des personnes vulnérables expulsées des hébergements d'urgence du 115

Depuis plusieurs jours, de nombreuses personnes hébergées dans des structures d'hébergement d'urgence gérées par le 115 ont été informées de leur expulsion imminente de leur hôtel, expulsion fixée au 14 juillet ! Femmes isolées avec enfants, femmes victimes de violences conjugales, familles avec bébé, personnes en attente de titre de séjour, personnes malades et handicapées avec autorisation de séjour, réfugiés, et de nombreux demandeurs d'asile en cours de procédure.

Paniquées, plus de 80 familles ont sollicité l'aide des associations qui accompagnent des personnes en précarité et des demandeurs d'asile : la CIMADE, le Secours catholique, Habitat et Citoyenneté, Médecins du Monde, le Mouvement du Nid, ...

Dans un récent communiqué, la Préfecture des Alpes-Maritimes indiquait que parmi les personnes expulsées figurent « *des demandeurs d'asile qui ont été orientés vers l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) qui gère un parc de logement dédié à ce public* ». Or c'est précisément parce que l'OFII ne leur avait fait aucune proposition d'hébergement que ces demandeurs d'asile étaient hébergés par le 115 ! En outre, certains demandeurs d'asile menacés d'expulsion ont reçu de la part du 115 une offre de retour volontaire dans leur pays alors que leur procédure n'est pas finie. Leur proposer un retour volontaire comme palliatif à la défaillance de l'État en matière d'hébergement revient à bafouer le principe même du droit d'asile.

Ces sorties de l'hébergement d'urgence, diligentées par le Préfet, sont la conséquence de restrictions budgétaires décidées nationalement. Fin juin, la Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS) faisait part de son inquiétude à la Première ministre. Dans les Alpes maritimes, nous avons appris qu'environ 500 places devaient être supprimées et nous nous attendions à des fins de prise en charge ... mais étalées dans le temps et accompagnées par des travailleurs sociaux. Il n'en fut rien. Les fins de prise en charge sont tombées comme des couperets, parfois la veille pour le lendemain, sans avertissement préalable, sans accompagnement permettant aux personnes de trouver une solution. Ceci en pleine période de canicule, dans un département en vigilance orange !

Pourtant, l'article L345-2-3 du Code de l'action sociale et familiale est clair. Il prescrit que « *Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation* ».

Ainsi, ces sorties « sèches » non seulement portent une atteinte grave à la dignité des personnes jetées à la rue, mettent en danger leur santé, mais en outre elles contreviennent au droit. En effet, le droit français tout comme le droit international, notamment la Convention des Droits de l'enfant, font obligation aux autorités compétentes de protéger et mettre à l'abri les demandeurs d'asile et toutes les personnes vulnérables.

Nous sommes aux côtés de toutes ces femmes, enfants, personnes malades et blessées de la vie et exigeons avec elles la fin des expulsions des hébergements d'urgence.

Associations signataires : Secours Catholique, La Cimade, Habitat et Citoyenneté, Médecins du Monde, Coviam, Réseau Education sans Frontières 06, Ligue des Droits de l'Homme-section de Nice, Le Mouvement du Nid, l'association MIR, Emmaus Roya, Roya Citoyenne, Tous Citoyens, La Pastorale des migrants du diocèse de Nice, JRS Welcome 06, CIDFF, Cent pour un 06, Centre LGBTQIA+ Côte d'Azur.

Contacts Presse : La Cimade – [christine.panaiotis@protonmail.com/](mailto:christine.panaiotis@protonmail.com) Secours Catholique : [deleguee.060@secours-catholique.org/](mailto:deleguee.060@secours-catholique.org) Habitat & Citoyenneté - [habitat.citoyennete@gmail.com/](mailto:habitat.citoyennete@gmail.com) Médecins du Monde – agnes.gillino@medecinsdumonde.net